

## III

## LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

## Croire, prier, assister

**Les fondations de paroisses à l'époque moderne**

Élisabeth Zadora-Rio  
UMR 7324 CITERES-LAT  
2013

À la fin du Moyen Âge, le réseau des centres paroissiaux est en place, et les fondations de nouvelles paroisses au cours de l'époque moderne sont rares.

À Richelieu, en 1638, la création d'une paroisse accompagna celle de la ville nouvelle bâtie par le cardinal. Son territoire fut distrait des paroisses de Brayes-sous-Faye et de Saint-Martin-du-Sablon, et entraîna la disparition du chef-lieu de cette dernière, inclus dans le parc du château nouvellement construit (document 1). L'église Saint-Martin du Sablon est mentionnée pour la première fois vers 1089, lorsqu'elle fut donnée à l'abbaye de Noyers, avec toutes les dîmes afférentes, par le chevalier Pierre de la Rajace.

D'autres fondations représentent l'élévation au rang de paroisse d'une " succursale ", c'est-à-dire, selon le juriste Denisart, qui écrivait au 18<sup>e</sup> s., " une église dans laquelle se célèbrent les services de paroisse pour la commodité de quelques habitants éloignés de l'église paroissiale ", et qui détient des fonts baptismaux et les Saintes Huiles, car " c'est principalement à cause des enfants nouveaux-nés et des personnes malades que les succursales sont établies " (MAILLARD 2000). Certaines de ces succursales peuvent avoir une origine ancienne : ainsi l'église de Neuil, succursale de Crissay-sur-Manse érigée en paroisse en 1540, est mentionnée déjà dans la seconde moitié du 11<sup>e</sup> s. dans le Cartulaire de Noyers, et l'église de Montrésor, érigée en paroisse en 1700, est attestée dès 1150 dans le Cartulaire de Villeloin.

À Sainte-Catherine de Fierbois, succursale de Sainte-Maure érigée en paroisse en 1704, et à Lussault, démembré de Saint-Martin-le-Beau en 1783, ce sont les habitants qui ont pris l'initiative de demander l'érection de leur succursale en paroisse. Les enquêtes réalisées à cette occasion détaillent parfois les motifs. Les habitants de Lussault mettent ainsi en avant la

distance (1,5 lieues) et les difficultés du chemin à travers la forêt d'Amboise, qui isole leur village de celui de Saint-Martin-le-Beau, et ils soulignent la dégradation de leur situation religieuse depuis que le prêtre, desservant de la succursale créée en 1628, ne réside plus sur place mais dans le presbytère de Saint-Martin-le-Beau. Ils obtinrent satisfaction en 1783 (MAILLARD 2000).

D'autres communautés d'habitants eurent moins de succès : ni Bréhémont, succursale de Rivarennes, ni La Chapelle-aux-Naux, succursale de Saint-Jean-de-Langeais, ni Saint-Roch, succursale de Vallières, ni Saint-Genouph, succursale de Berthenay, ni Marigny-Marmande, succursale d'Antony, n'obtinrent le statut paroissial. Elles avaient néanmoins, sur le plan fiscal, le statut de collecte, et devinrent des communes en 1790.

Aucune de ces succursales, qu'elles aient ou non été converties en paroisses à l'époque moderne, ne figure dans les pouillés de la fin du Moyen Âge, certaines peut-être en raison de leur pauvreté (MAILLARD 2000).

Si la promotion de succursales au rang d'églises paroissiales a répondu à une demande des communautés d'habitants concernées, d'autres paroisses nouvelles, fondées à l'initiative de grands seigneurs, eurent un caractère essentiellement politique.

À Paulmy, l'église, placée sous le vocable de la Sainte-Croix, fut construite (ou reconstruite) en 1585-1586 et aussitôt consacrée. Le document délivré à cette occasion indique que le bourg de Paulmy relevait alternativement, un an sur deux, des paroisses de Neuilly-le-Brignon (autrefois Neuillé-le-Noble) et de Ferrière-Larçon : " j'ai nouvellement consacré et dédié à Dieu l'église construite dans le lieu de Paulmy, à l'intérieur des limites et des bornes, alternativement

un an sur deux, des paroisses de Neuillé-le-Noble et Ferrières-Larçon, dans le diocèse de Tours », déclare le seigneur. En 1615, Louis le Voyer, seigneur du lieu, fonda un couvent d'Augustins et lui donna l'église et le cimetière avec d'importants revenus. En 1659, son fils, Jacques le Voyer, adressa une requête à l'archevêque de Tours dans le but d'obtenir l'érection de l'église en église paroissiale, et celui-ci lui donna satisfaction, par ordonnance, la même année. Paroisse sur le plan spirituel, Paulmy resta encore pendant un siècle dans la dépendance de Ferrières-Larçon sur le plan fiscal. C'est seulement en 1757 que le roi créa la paroisse fiscale (ou collecte) de Paulmy, en réunissant à ce bourg des hameaux et des écarts distraits des paroisses de Ferrières-Larçon, Cussay et Neuilly (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878-1883, art. Paulmy).

À Pocé-sur-Cisse, Pelluye, trésorier de France, seigneur de Pocé, légua en 1708 une somme de six mille livres pour pourvoir à l'entretien d'un curé et permettre l'érection de la succursale en paroisse. En raison à la fois de l'inaction de l'exécuteur testamentaire et de l'opposition du curé, du seigneur et des habitants de la paroisse matrice, Saint-Ouen-les-Vignes, le décret d'érection de la paroisse ne fut promulgué qu'en 1771 (MAILLARD 2000).

À ces fondations seigneuriales il faut rattacher quatre paroisses castrales, dont le territoire, minuscule, était limité à l'enceinte du château.

C'est le cas du Plessis-les-Tours, résidence de Louis XI, où le roi fonda en 1482 une collégiale de douze chanoines sous le vocable de Saint-Jean-des-Montils. La bulle papale confirmant cette érection instituait aussi une paroisse sous le vocable de Saint-Mathias dont l'église était différente de la collégiale Saint-Jean. Son territoire était limité à l'enceinte du château, y compris le parc, le couvent des Minimes et les maisons des chanoines (GORRY 1985 : 367).

Aux Roches-Tranchelion (commune d'Avon-les-Roches), la collégiale Saint-Jean-Baptiste fondée en 1527 par Lancelot de la Touche, lieutenant général des armées du roi et seigneur des Roches-Tranchelion, fut consacrée et érigée en paroisse par l'archevêque ; elle était desservie par cinq chanoines et deux enfants de chœur, et son territoire était limité à l'espace enclos dans les murailles du château (CARRÉ DE BUSSEROLLE 1878-1883, art. Roches-Tranchelion : 405-408 ; NOBLET 2009).

La collégiale Sainte-Anne du château d'Ussé (commune de Rigny-Ussé), fondée en 1534 par René d'Espinay et desservie par six chanoines, a été également dotée d'emblée, avec l'accord de l'archevêque, de droits

paroissiaux ; elle possédait un baptistère, administrait les sacrements et le chantre de la collégiale portait le titre de curé d'Ussé ; elle était également dotée d'un cimetière. La paroisse, dont le ressort était limité à l'enceinte et au parc du château, subsista jusqu'à la Révolution en concurrençant avec succès l'ancien centre paroissial de Rigny (document 2) (ZADORA-RIO 1992 : 27-31 ; NOBLET 2009).

Une paroisse du même type, qui tenta de s'instituer dans la chapelle du château de Montgoger (commune de Saint-Epain) deux siècles plus tard, n'eut qu'une existence éphémère, de 1748 à 1751 (GORRY 1985 : 395).

Ces fondations, liées à une volonté d'ostentation seigneuriale, ne sont pas une innovation de l'époque moderne ; elles obéissent aux mêmes principes que les paroisses créées par les comtes d'Anjou au 11<sup>e</sup> s., dont le ressort était également limité par le périmètre de l'enceinte castrale (ZADORA-RIO 1979).

Saint-Nicolas-de-Bourgueil représente un cas particulier. L'église Saint-Nicolas était située sur le territoire de la paroisse de Bourgueil, et la collecte de La Taille, qui ne comportait pas d'église, lui fut rattachée en 1787. Le bourg de Saint-Nicolas-de-Bourgueil fut construit en 1834 au centre de ce territoire, et une nouvelle église paroissiale y fut édifiée. C'est un cas exceptionnel de fondation de chef-lieu de commune *ex nihilo*.

La documentation relative aux créations de paroisses de l'époque moderne, plus prolixe que les sources médiévales, illustre bien la complexité des intérêts en jeu, qui paraissent remarquablement constants depuis le Moyen Âge.

## Bibliographie

CARRÉ DE BUSSEROLE 1878

Carré de Busserole J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Société Archéologique de Touraine, Tours.

GORRY 1985

Gorry J.-M. - *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique, Indre-et-Loire*, CNRS Éditions, Paris.

GORRY 2008

Gorry J.-M. - Des communes de la Révolution aux communes actuelles, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-*

Loire. *La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, Tours : 123-186.

LONGNON 1903

Longnon A. - *Pouillés de la province de Tours*, Recueil des historiens de la France, 3, C. Klincksieck, Paris.

MAILLARD 2000

Maillard B. - Les créations de paroisses rurales au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple des diocèses de Tours et d'Angers, in : Derégnaucourt G. (dir.) - *Société et religion en France et aux Pays-Bas, XI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Mélanges en l'honneur d'Alain Lottin*, Presses de l'université d'Artois, Arras : 337-345.

NOBLET 2009

Noblet J. - *En perpétuelle mémoire : collégiales castrales et Saintes-Chapelles à vocation funéraire en France, 1450-1560*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

NOBLET 2014 [2012]

Noblet J. - Collégiales castrales et Sainte-Chapelle à vocation funéraire entre 1450 et 1560, in : Zadora-

Rio É. (dir.) - *Atlas Archéologique de Touraine*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=205>, 2012.

THOMAS 1992

Thomas F. - Les lieux d'inhumation : étude topographique et sociale d'après les registres paroissiaux et l'État civil (1670-1856), in : Zadora-Rio É., Thomas F., Jouquand A.M. - *Rigny-Ussé 1. L'État des lieux d'après les sources écrites*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 5, FERACF, Tours : 39-48.

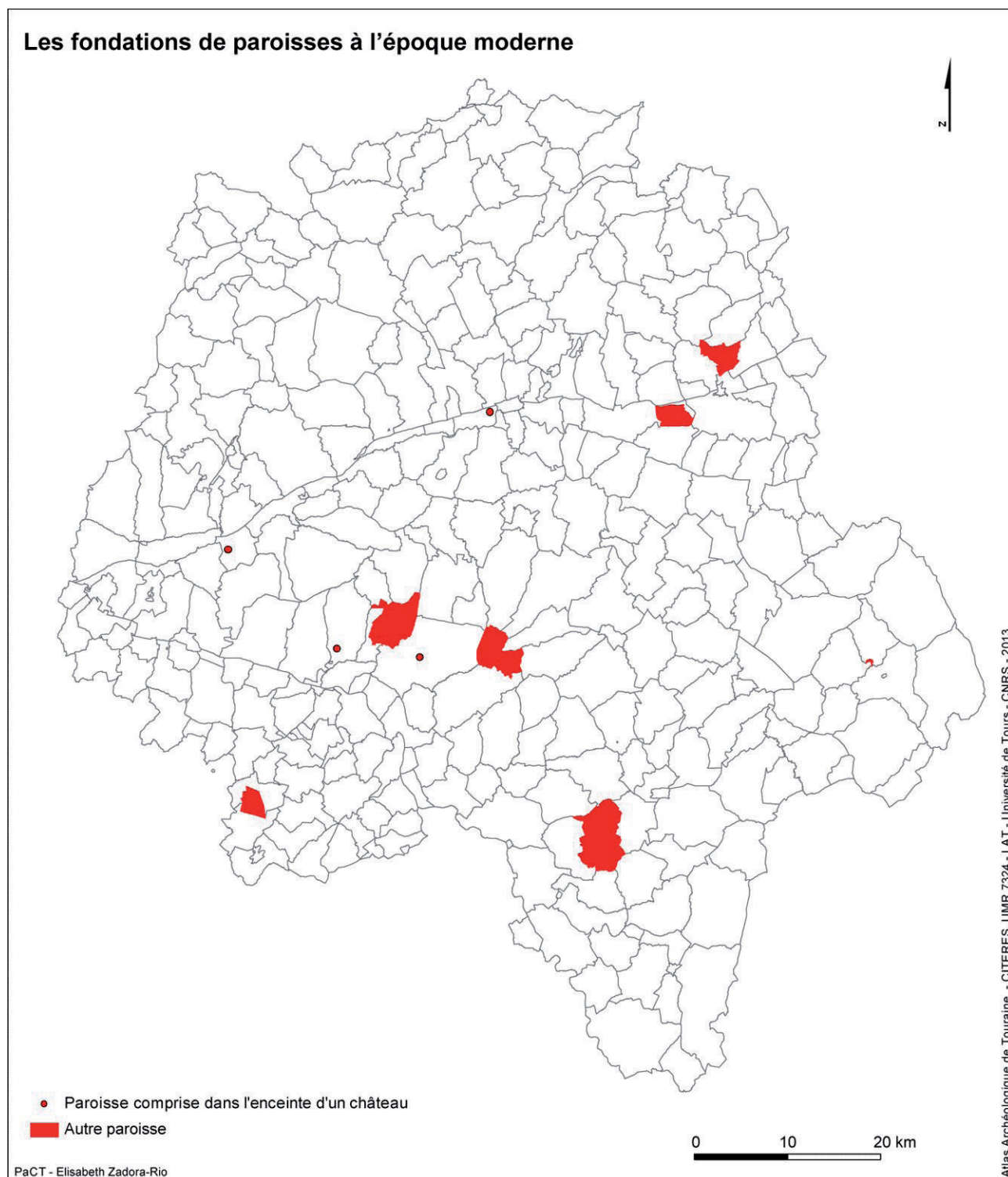
ZADORA-RIO 1979

Zadora-Rio É. - Construction de châteaux et fondation de paroisses en Anjou aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, in : *Archéologie Médiévale*, 9 : 115-123.

ZADORA-RIO 1992

Zadora-Rio É. - De la paroisse à la commune : espaces et pouvoirs, in : Zadora-Rio É., Thomas F., Jouquand A.-M. - *Rigny-Ussé 1. L'état des lieux dans les sources écrites*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 5, FERACF, Tours : 13-38.

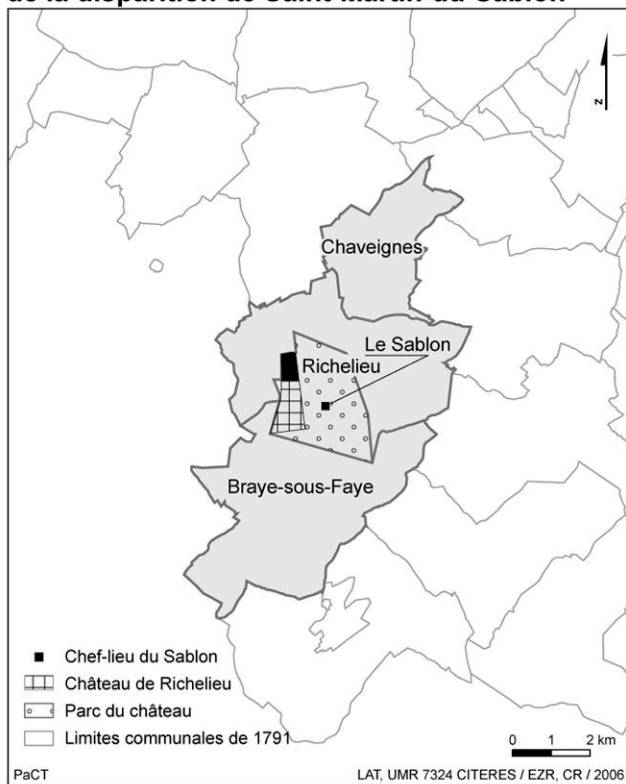
### Les fondations de paroisses à l'époque moderne



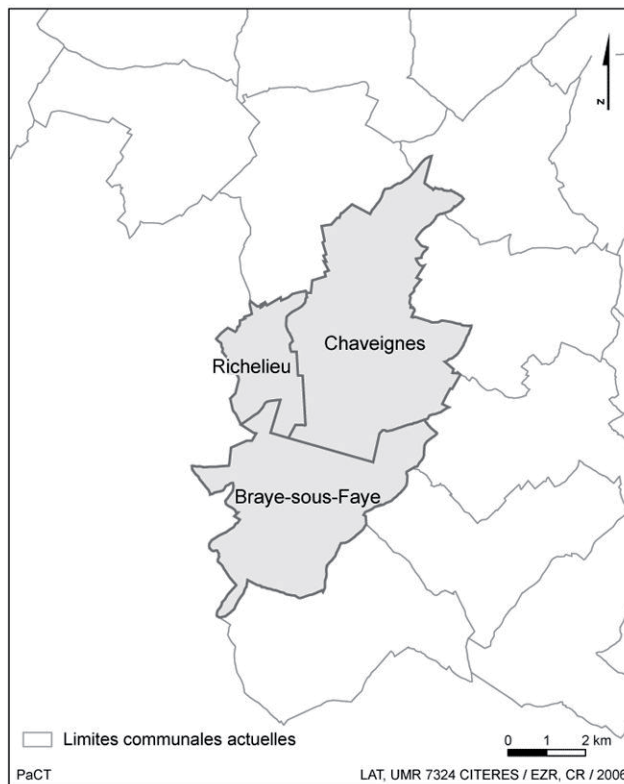
**Carte 1.** Les créations de paroisses au cours de l'époque moderne sont peu nombreuses. Celle de Richelieu, en 1638, accompagne la fondation de la ville nouvelle par le cardinal (document 1). D'autres correspondent à la promotion au rang de paroisse d'une église succursale : ainsi à Neuil, succursale de Crissay-sur-Manse, Montrésor, succursale de Beaumont-Village, Sainte-Catherine-de-Fierbois, succursale de Sainte-Maure, Lussault, succursale de Saint-Martin-le-Beau, ou Pocé-sur-Cisse, succursale de Saint-Ouen-les-Vignes. Quelques paroisses castrales dont le territoire était limité à l'enceinte du château (document 2), fondées par des seigneurs de haut rang dans un but d'ostentation, ont eu un destin plus ou moins éphémère.

### Les fondations de paroisses à l'époque moderne

#### Modifications territoriales par suite de la fondation de la ville de Richelieu et de la disparition de Saint-Martin-du-Sablon



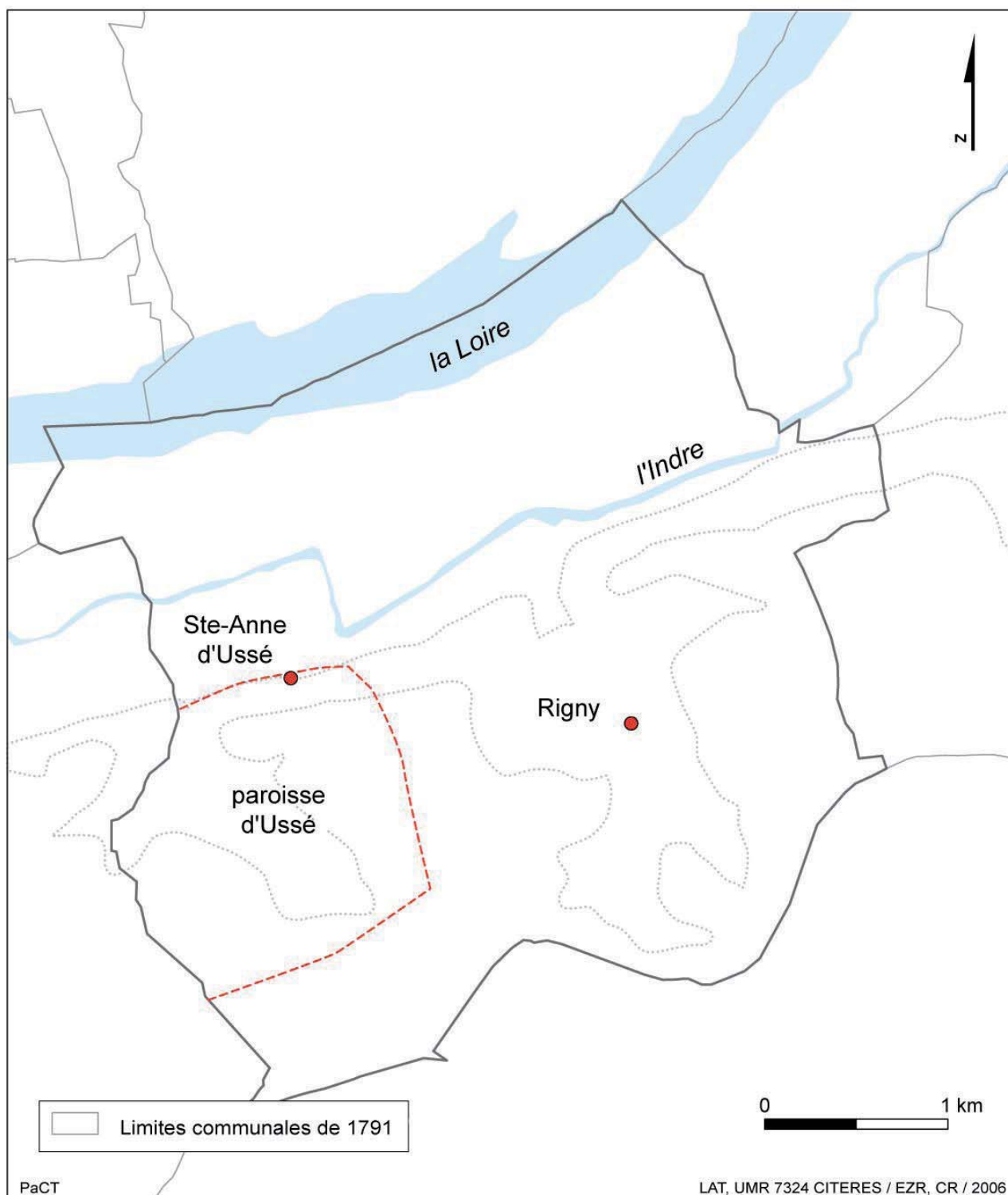
Source : Jean-Michel Gorry



**Document 1.** À Richelieu, en 1638, la création d'une paroisse accompagna celle de la ville nouvelle bâtie par le cardinal. Son territoire fut distrait des paroisses de Brayes-sous-Faye et de Saint-Martin-du-Sablon, et entraîna la disparition du chef-lieu de cette dernière, inclus dans le parc du château nouvellement construit (GORRY 2008). L'église Saint-Martin du Sablon est mentionnée pour la première fois vers 1089, lorsqu'elle fut donnée à l'abbaye de Noyers, avec toutes les dîmes afférentes, par le chevalier Pierre de la Rajace. Elle n'existe plus aujourd'hui.

## Les fondations de paroisses à l'époque moderne

### La paroisse Sainte-Anne d'Ussé et la paroisse de Rigny



**Document 2.** La collégiale Sainte-Anne du château d'Ussé (commune de Rigny-Ussé) (NOBLET 2014), fondée en 1534 par René d'Espinaay et desservie par six chanoines, a été dotée d'emblée, avec l'accord de l'archevêque, de droits paroissiaux ; elle possédait un baptistère, administrait les sacrements et le chantre de la collégiale portait le titre de curé d'Ussé ; elle était également dotée d'un cimetière. Le ressort de la paroisse était limité à l'enceinte du château. Il incluait le parc du château et la métairie du Belvédère, soit une superficie de plus de 200 ha. Elle ne comprenait pas le village d'Ussé, qui appartenait à la paroisse de Rigny. Le nombre des paroissiens de Sainte-Anne était limité aux habitants du château : les chanoines, la famille seigneuriale et les serviteurs résidant dans l'enceinte. Son attraction s'exerçait cependant au-delà de ses limites : vers 1750, 15 % des paroissiens de Rigny faisaient baptiser leurs enfants à l'église Sainte-Anne du château d'Ussé (THOMAS 1992).